

AVRIL 2011 / MAG 15



# scoters 2000 → 2016

LE MAGAZINE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE SCHÉMA  
DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG



**DOSSIER :**  
**6 ANNÉES DE MISE EN  
ŒUVRE DU SCOTERS... p. 3**

En 2010 nous avons entamé un travail de longue haleine visant à questionner le projet politique du SCOTERS pour savoir s'il s'avère nécessaire de le réviser. Cette perspective s'est renforcée avec la loi portant Engagement National pour l'Environnement, dite Grenelle II, qui impose aux SCoT d'intégrer ses dispositions au plus tard en 2016.

Pour y parvenir et interroger sa mise en œuvre sur le terrain, nous évaluerons le projet de territoire de la région de Strasbourg dès 2012, 6 années après son approbation.

Le 3 décembre 2010, le Bureau élargi aux présidents des intercommunalités du SCOTERS a validé l'organisation de la poursuite de la réflexion, non seulement pour positionner le Syndicat mixte sur la question de la révision, mais surtout pour savoir quels en seront les objectifs.

Pour cela, les élus se sont accordés pour dire que les 12 intercommunalités du SCOTERS sont les interlocuteurs privilégiés de la démarche. Il s'agit de bien entendre les attentes des élus, de voir sur quelles problématiques la mise en œuvre du SCoT pose vraiment problème, dans quels domaines elle nécessite des ajustements et sur quelles thématiques les outils apportés par la loi ENE nous seront impératifs. Les questions de développement économique/urbanisme commercial et d'optimisation du foncier vont à ce titre faire l'objet de deux groupes de travail spécifiques.

Après une série de rencontres intercommunales au printemps 2010 et les trois rencontres territoriales de secteur de ce début d'année, on perçoit déjà que les préoccupations des élus sont très proches d'une intercommunalité à l'autre quel que soit le secteur. C'est le degré de réponse qu'ils esquisSENT qui varie, notamment en termes d'articulation, de complémentarité et d'équilibre.

Cette approche par territoire de l'évaluation du SCOTERS ne serait pas complète sans une réflexion élargie à l'échelle du grand territoire. Ce sera l'objet d'une réunion de travail commune au PLU communautaire de la CUS et au travail de bilan du SCOTERS en juin prochain.

Bien sûr, les travaux menés par les élus feront l'objet d'échanges avec les partenaires, notamment les Personnes Publiques Associées porteurs de politiques publiques et seront débattus avec l'ensemble des élus du territoire lors de la prochaine conférence des maires.

Jacques BIGOT,  
Président du Syndicat mixte



## 8<sup>e</sup> rencontre InterSCoT du Bas-Rhin

Les Présidents de l'InterSCoT du Bas-Rhin se sont réunis le jeudi 4 novembre 2010. Pour évoquer l'articulation des politiques publiques et des orientations des SCoT dans les domaines de l'habitat, du transport, de l'économie, des équipements et services, ils avaient convié le Président de la Région Alsace et le Président du Conseil Général du Bas-Rhin. Tous ont réaffirmé leur volonté d'un travail partenarial plus important, tant au niveau technique qu'au niveau politique. L'objectif affiché est bien d'éviter la création de structures supplémentaires et d'aller vers une plus grande complémentarité.

L'InterSCoT permet à ce titre d'échanger des expériences et de mutualiser un certain nombre de thèmes de travail prioritaires, tels que le développement de l'agriculture, des équipements commerciaux, du très haut débit, le schéma départemental d'élimination des déchets ou les contrats d'axe.

La prochaine rencontre des présidents de l'InterSCoT est programmée le 20 mai 2011 à Haguenau. Il s'agira d'échanger sur l'articulation de l'urbanisation et des transports et sur les enjeux de l'aménagement numérique dans les SCoT.



## Outils

Pour aider les élus techniciens des communes et intercommunalités du territoire, le Syndicat mixte met régulièrement en ligne de nouveaux outils pédagogiques. Vous pouvez télécharger et imprimer chaque élément pour constituer votre «guide pratique : du PLU à l'opérationnel». Les 2 nouvelles fiches pédagogiques à paraître prochainement apporteront des réponses concrètes et synthétiques sur :

- Le SCoT génération Grenelle
- La gare de Schiltigheim/Bischheim.

À télécharger sur :  
[www.scoters.org/](http://www.scoters.org/)  
 rubrique : bibliothèque /mise en œuvre du SCOTERS / outils pédagogiques et de suivi

## Nouveau directeur pour le SCOTERS



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010, Guillaume Simon dirige le Syndicat mixte pour le SCOTERS. Il poursuivra le pilotage de la mise en œuvre et le suivi du SCOTERS et mènera à bien l'évaluation du schéma en vue d'une révision à partir de 2012.

Ce géographe de 36 ans compte toutes ses compétences en urbanisme réglementaire et opérationnel au service de ces objectifs. Urbaniste de formation, il a aussi une longue expérience des collectivités, pour avoir travaillé au Conseil Général du Haut-Rhin dans le groupe aménagement du territoire et à la Communauté urbaine de Strasbourg comme chargé d'études PLU, puis comme responsable de l'unité de planification urbaine.

En rejoignant le Syndicat mixte pour le SCOTERS, Guillaume SIMON entend par ses fonctions « revenir à une logique d'aménagement du territoire, avec une volonté de concrétisation, en considérant la planification comme une étape du projet, et non comme une phase d'études prospectives ». Sa connaissance de nombreux interlocuteurs parmi les Personnes Publiques Associées et les rencontres des intercommunalités organisées à sa prise de poste lui permettent d'être « optimiste quant au calendrier de l'évaluation du SCOTERS. Il y a une grande maturité des élus sur le projet de territoire, ils connaissent le vocabulaire, ils comprennent la démarche, ils sont curieux de voir ce qu'on arrive à faire et, surtout ils sont motivés : des atouts majeurs pour faire le pas nécessaire vers une révision ».

## Modification n°1 du SCOTERS

À l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> juillet 2010, le commissaire enquêteur a rendu son avis et les élus du Comité syndical ont approuvé, le 19 octobre 2010, la modification n°1 du SCOTERS.

Elle porte sur l'intégration de la commune de Diebolsheim au SCOTERS et sur son actualisation, du fait de la fusion des Communautés de communes de la Porte du Vignoble et des Villages du Kehlbach. Diebolsheim est ainsi devenue officiellement la 140<sup>e</sup> commune du Schéma.

Le document modifié est à télécharger sur :  
[www.scoters.org/](http://www.scoters.org/)  
 rubrique : bibliothèque /mise en œuvre du SCOTERS / outils pédagogiques et de suivi

# UN BILAN POUR ÉCLAIRER LA RÉVISION

La Loi Grenelle II renforce le rôle des SCoT en matière de cohérence des politiques publiques. Après 6 années de mise en œuvre du SCOTERS, le Syndicat mixte pose la question de l'évaluation pour que le SCoT de la région de Strasbourg soit grenello-compatible en 2016.

## → 18 mois d'évaluation

Ce calendrier est favorable au déploiement d'une démarche construite par étape, qui laisse une large place à la parole des élus.

Plusieurs rendez-vous organisent cette prise de parole :

- les rencontres intercommunales du printemps 2010, qui ont montré que les élus avaient identifié des sujets de révision, dont de nombreux convergeaient,
- 3 rencontres territoriales par secteur organisées en janvier et février 2011,
- puis une nouvelle série de 12 rencontres intercommunales, en mai et juin 2011, qui devront donner un cap pour réviser,
- la rencontre «Le SCOTERS dans son grand territoire»,
- enfin, la conférence des maires.

## → Le calendrier de la démarche



## Se repositionner dans un environnement européen

Le 16 juin, une réunion de travail va amorcer la discussion qui alimentera le projet de PLU communautaire et le travail d'évaluation/révision du SCOTERS. Elle sera d'abord lieu d'échanges politiques sur l'avenir de la région urbaine de Strasbourg, en s'appuyant sur les spécificités du territoire et ses atouts pour le positionner à l'échelle du grand territoire. Eurodistrict, Rhin Supérieur ainsi que les exemples d'autres métropoles serviront de levier pour créer des dynamiques de développement communes : Paris, Lyon, Lille, ou encore Nancy, Metz, Mulhouse ou Bâle, Fribourg et Karlsruhe de l'autre côté du Rhin illustreront les choix possibles.

**« Une évaluation du SCOTERS en 18 mois, à différentes échelles, qui doit faire émerger l'indispensable projet politique de la révision. »**

## Vers des ScoT Grenelle

Le projet de territoire de la région métropolitaine strasbourgeoise doit s'inscrire par rapport à une prospective et par rapport aux objectifs du Grenelle II. Concrètement, il s'agit d'intégrer aux orientations du SCOTERS de fortes préoccupations environnementales : une consommation du foncier limitée aux objectifs chiffrés, la diminution des déplacements par une meilleure articulation habitat/transport, la réduction des gaz à effet de serre, la préservation de la biodiversité et le développement de trames verte et bleue, le passage d'un urbanisme commercial à un urbanisme d'aménagement du territoire ou encore la poursuite de l'aménagement numérique et la réhabilitation des parcs de logements publics et privés pour améliorer leurs performances énergétiques.

Le cadre fixé par la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement est rigide mais en organisant la discussion politique, il reconnaît la possibilité de l'organiser localement et renforce le rôle des SCoT.



# L'INTERCOMMUNALITÉ AU CŒUR DE LA DÉMARCHE

Le SCOTERS est le projet de territoire de la Région de Strasbourg. Le Syndicat mixte qui porte le SCoT est un lieu de discussion et de réflexion sur l'application réglementaire et surtout un lieu pour porter ce projet de territoire de façon cohérente avec les politiques publiques. La question du projet de territoire est centrale, mais avec une difficulté : chaque intercommunalité porte son propre projet, tout comme le SCOTERS. Il faut faire émerger des points de convergence, les attentes des différentes échelles, pour prescrire une éventuelle révision sur la base d'objectifs partagés.



## → 12 projets de territoire pour la région de Strasbourg...

En 2010, la conférence des maires (cf. magazine n°14) a initié un grand débat autour du projet de territoire du SCOTERS. Les douze rencontres intercommunales qui ont suivi, au printemps 2010, ont permis à chaque intercommunalité de regarder son projet de territoire par rapport au SCOTERS, de discuter des éventuels points d'amélioration et de blocage, d'identifier les sujets à traiter dans le cadre de l'évaluation du document.

Le Comité syndical du 24 juin 2010 a été l'occasion pour les Présidents des intercommunalités membres du SCOTERS de présenter, par le biais d'un petit film, leur projet de territoire à l'ensemble des élus. Une synthèse de ces projets a également été remise. Elle est téléchargeable ainsi que les interviews des 12 présidents de Communautés de communes sur [www.scoters.org](http://www.scoters.org) rubrique bibliothèque/mise en œuvre.

**« Il est nécessaire de s'adapter à un contexte (pas seulement climatique) qui a évolué et d'intégrer de nouveaux modes de vie. »**

## → ...et des défis partagés

Ces travaux ont servi de matière à réflexion aux rencontres territoriales, début 2011. Malgré la critique des élus envers certaines orientations du SCOTERS «difficiles à tenir» et autour de la notion de «communes bien desservies et mal desservies», ces débats ont eu le mérite de mettre en évidence le partage de grands défis communs pour la région de Strasbourg :

- garantir l'accès aux logements, aux emplois, aux équipements et à la nature pour tous,
- renforcer l'attractivité économique de la région métropolitaine,
- optimiser la gestion du sol en préservant les ressources naturelles,
- changer les mentalités et les mode de vie pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et s'adapter aux changements climatiques.

Les rencontres intercommunales ont été l'occasion pour les élus d'affirmer que le SCOTERS est leur outil, que c'est en tant que représentants d'intercommunalités membres du Syndicat mixte qu'ils en sont les principaux acteurs et qu'ils entendent l'utiliser en complément de leurs outils communautaires. Elles ont aussi permis de constater que chacun des territoires avait des éléments de réponse et qu'il était nécessaire d'articuler le projet des uns avec celui des autres. C'était l'objectif fixé aux rencontres territoriales de janvier/février 2011.

## Incontournables : Les Personnes Publiques Associées

Les Personnes Publiques Associées (PPA) sont des partenaires naturels de la démarche d'évaluation du SCOTERS :

- l'État sur ses grands champs de compétences et notamment la mise en oeuvre de la loi Grenelle II ;
- la Région Alsace sur les questions de cohérence écologique et de l'aménagement numérique en partenariat avec les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à travers le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique... ;
- le Département du Bas-Rhin sur la question de l'habitat (PDH67) et des transports en commun... ;
- les trois chambres consulaires sur leurs domaines de compétences (économie, agriculture...).

La cohérence des politiques publiques portées par chaque PPA constitue un enjeu important du travail d'évaluation du SCOTERS. Leur association aux réflexions est incontournable.

# LE NÉCESSAIRE DÉBAT TERRITORIAL

## → Quels débats dans les 3 rencontres territoriales ?

**Les 3 rencontres, organisées en janvier et février 2011, pour les territoires Sud et CUS, Nord et CUS, Ouest et CUS avaient pour objectif de confronter les projets intercommunaux entre eux, avec le ScoT et les politiques publiques.**

**Cohérence, synergie, chasse aux doublons permettront-ils de faire un SCoT génération Grenelle partagé ?**

Ces rencontres qui réunissaient les présidents et les vice-présidents des Communautés de communes, les élus représentant la Communauté urbaine de Strasbourg, les membres du Bureau du Syndicat mixte, ainsi que les représentants de la Région et du Département, ont permis de mettre en perspective les projets des territoires avec le document actuel, avec le projet de métropole et avec les grands défis pour lesquels la loi Grenelle II apporte de nouveaux outils.

Ce territoire, ainsi défini, fournit à la fois un socle à la métropole strasbourgeoise, une proximité avec les lieux de vie des habitants, une intégration entre les différents modes de vie et des objectifs de compétitivité.

Lors de chaque rencontre territoriale, les élus ont pu prendre la parole et travailler à partir de cartographies thématiques proposées par l'Adeus, pour débattre des thèmes suivants :

- comment valoriser les ressources naturelles et le paysage ?
- comment faire vivre les territoires autour des bourgs centres ?
- comment favoriser les échanges dans le secteur concerné ?

Les échanges ont aussi porté sur la nécessité de mener une réflexion locale pour aboutir aux objectifs nationaux de division par 4 des émissions de CO<sub>2</sub>. Il s'agit de proposer un vrai territoire « post-carbone » pour le territoire du SCOTERS.

**« Une discussion des projets à différentes échelles permet de ne pas déconnecter les enjeux locaux des enjeux nationaux. »**

**Le 19 janvier, lors de la rencontre du secteur Sud-CUS les élus ont réfléchi à la nécessité d'un Schéma d'Aménagement Général des Zones d'Activités à l'échelle du SCOTERS, à leur évolution en tant que lieux de vie, en lien avec les transports et les loisirs et au commerce de proximité dans les intercommunalités.**

La nécessité de réfléchir dans les intercommunalités à une sorte de Programme Local de l'Habitat avec projection à 20 ans, qui prend en compte les problèmes techniques que pose le SCOTERS pour limiter l'étalement urbain, a également été soulevée.

Les questions de mixité intergénérationnelle, de complémentarité ou de manque de cohérence entre projets voisins (requalification de la RD1083, concurrence des zones d'activité...) restent encore à étudier.



**Le 8 février, la rencontre du secteur Ouest-CUS a permis d'aborder la difficulté de trouver un équilibre entre les différents niveaux d'armature urbaine définis par le SCOTERS et l'envie de mener une réflexion sur l'habitat à l'échelle des intercommunalités, plutôt que par commune. La disponibilité et la cherté du foncier ou encore l'avenir du secteur concerné par l'AOC ont notamment été cités comme contraintes pour atteindre les objectifs fixés.**

D'autres questions telles que les projets d'urbanisme autour du TSPO ou l'avenir de l'aéroport d'Entzheim sont porteurs d'enjeux qui dépassent largement ce territoire.

Les supports de ces 3 débats sont téléchargeables sur [www.scoters.org/](http://www.scoters.org/) rubrique bibliothèque/mise en œuvre du SCOTERS. Ils feront l'objet d'une synthèse de l'Adeus qui sera remise aux élus des intercommunalités, comme base de discussion lors des prochaines rencontres intercommunales.



**Le 25 janvier, les échanges lors de la rencontre du secteur Nord-CUS ont porté sur les limites de l'armature urbaine actuellement inscrite dans le SCOTERS. Il s'agirait de l'adapter plus finement à la taille et aux équipements de chaque commune pour jouer pleinement, le rééquilibrage et la complémentarité entre bourgs centres et bassins de vie.**

L'avenir de la raffinerie de Reichstett avec ses contraintes SEVESO, la saturation de l'A4/A35 vers Strasbourg et la recherche de solutions alternatives à la voiture pour accéder aux équipements métropolitains (PDA, zones loisirs de Brumath, hippodrome, golf de la Wantzenau, zone commerciale Nord, Espace européen d'entreprises...) constituent autant d'enjeux pour ce territoire.



## → Des attentes vis-à-vis du SCOTERS

Ces 3 rencontres territoriales ont mis en évidence les attentes des élus vis-à-vis du SCOTERS.

Citons pour exemple, leurs attentes en matière de coordination des acteurs en charge du développement d'un réseau d'itinéraires cyclables régional et transfrontalier, qu'ils pensent vecteur de développement touristique et d'échanges entre secteurs.

Autre point de convergence: le besoin de renforcer la valeur d'usage et la vocation agricole de certains terrains pour être mieux armés face à la pression foncière.

De manière générale, le SCOTERS apparaît bien comme un outil pour débattre de l'articulation des politiques publiques, pour mettre autour de la table les acteurs qui partout rencontrent les mêmes problèmes.



# PAROLES D'ÉLUS

Quelques extraits, issus des rencontres territoriales organisées en janvier et février 2011



**Denis**

**SCHULTZ,**

Vice-Président de la Communauté de communes de Benfeld et environs,  
Maire de Sand

«**Autour de la question des gares, il s'agira de réfléchir davantage par rapport à l'accessibilité des gares, plutôt que par rapport à leur situation administrative liée au ban communal.**»



**Armand**

**HEINTZ,**

Vice-Président de la Communauté de communes de la Région de Brumath,  
Adjoint au Maire de Brumath

«**Il est nécessaire de changer de mentalité en matière d'habitat. Il s'agit d'aborder les problèmes en intercommunalité pour limiter les inconvénients subis par les communes individuellement. Cela pose la question de la compensation au sein du territoire intercommunal.**»



**Jean-Luc**

**TOUSSAINT,**

Vice-président de la Communauté de communes du Kochersberg,  
Maire de Rohr

«**En tant que représentant des petites, voire toutes petites communes, je pense qu'il est indispensable de ne pas traiter toutes les communes de la même façon, particulièrement en ce qui concerne les quotas d'apport de population nouvelle.**»

**De même, il faut tenir compte de leur environnement et des bassins d'emplois hors SCOTERS quand elles sont en limite du périmètre.»**



**Albertine**

**NUSS,**

Présidente de la Communauté de communes du Pays d'Erstein,  
Maire d'Ichtratzheim

«**La question du grand hamster d'Alsace nous a permis de prendre conscience de l'intérêt de la biodiversité et de la nécessité de travailler avec les agriculteurs et les associations de protection de la nature pour la sauvegarder. Parce qu'en matière de biodiversité, l'habitat, les transports, l'utilisation du foncier, tout a un impact...»**



**Bernard**

**FREUND,**

Vice-président de la Communauté de communes du Pays de la Zorn,  
Maire de Wingersheim

«**Nos discussions montrent qu'il y a deux types de territoires dans le SCOTERS: les territoires urbains formés, outre l'agglomération strasbourgeoise, de grandes collectivités et les ruraux formés de nombreuses petites communes dont les besoins ne sont pas comparables aux villes. Il est nécessaire de bien prendre en compte cette différence de taille des communes dans les orientations du plan.»**

# DEUX EXPÉRIENCES AU SERVICE DU SCOTERS

**Deux groupes de travail vont mener des expériences très concrètes pour avancer sur deux thématiques concernées par l'évolution réglementaire des SCOT : l'économie et l'urbanisme commercial et la réduction de la consommation de foncier.**

**Interviews des deux animateurs de groupes.**



**Jean-Marc WILLER,**  
Vice-président de la Communauté de communes  
du Pays d'Erstein, Maire d'Erstein

## Dans quel contexte et quel état d'esprit abordez-vous la mission de ce groupe de travail «Économie et urbanisme commercial» ?

**J-M.W.:** La question des commerces et des zones commerciales est très peu abordée dans le document du SCOTERS et les quelques principes de base qui sont posés manquent d'une réflexion poussée et de concertation. Il y a trop peu d'éléments de diagnostic, trop peu d'éléments sur les possibilités d'évolution ou sur les règles du jeu. Pourtant dans nos communes, nous constatons que la difficulté du commerce, et notamment du commerce de proximité et des zones commerciales, ne fait qu'augmenter. Au moment où se pose la question de la révision du SCOTERS, il est temps d'engager cette réflexion. D'autant qu'il y a aussi un changement de réglementation (Grenelle II) qui impose aux SCOT de rédiger un DAC (Document d'Aménagement Commercial).

## Où pensez-vous que ces travaux vont vous mener ?

**J-M.W.:** Ce groupe de travail va participer à établir un diagnostic de l'urbanisme commercial, avec les élus, les techniciens et les acteurs du territoire alsacien et du territoire transfrontalier. Il serait prématuré de dire quelles seront nos productions car nous allons d'abord nous poser la question «jusqu'où va-t-on sur les aspects réglementaires?». Mais il y aura sans doute des critères à définir pour s'adapter à l'évolution des modes de consommation (plus d'achats de proximité), pour contrer la surenchère de l'utilisation des surfaces commerciales, pour parer aux risques de friches commerciales...

Dans ce domaine, toutes les communes sont concernées, de la boulangerie à la grande zone commerciale et la plupart ont envie d'aménagements plus harmonieux, qui intègrent toutes les problématiques de déplacements, d'énergie, de développement économique, d'attentes des consommateurs...

## Comment voyez-vous votre rôle ?

**J-M.W.:** J'aborde mon rôle comme un animateur de débat, en tant que maire d'une commune de 11 000 habitants qui a envie de voir que le territoire qui est le sien est capable de résoudre ses problèmes de développement commercial. Il faut travailler avec l'ensemble des élus, quelle que soit la taille de la commune, car le SCOTERS sera ce que les élus y mettront !



**Sylvain WASERMAN,**  
Président de la Communauté de communes de l'Ackerland,  
Maire de Quatzenheim

## Pour votre Communauté de communes, quelle vision avez-vous de la consommation de foncier depuis la mise en œuvre du SCOTERS ?

**S.W.:** Nous avons les terres agricoles parmi les plus riches d'Europe, c'est dire si nous sommes sensibles à la consommation du foncier ! Or quelle commune est aujourd'hui capable de dire ce qu'elle a consommé comme foncier depuis dix ans et ce qui reste disponible pour les dix prochaines années ?

Aujourd'hui, les objectifs sont fixés par les communes sans indicateurs de suivi, sans concertation avec les communes voisines. J'ai la conviction que la bonne échelle pour ces objectifs ce sont les intercommunalités. Cela faciliterait les indicateurs de mesures et cela permettrait de se fixer des objectifs mutualisables. Chaque communauté de communes est sensible à son identité et donc capable de se fixer des objectifs contraignants, de véritables engagements. C'est une démarche plus responsabilisante.

## Vous dirigez le groupe pilote «Optimisation du foncier» qui va préparer la prise de position du Syndicat mixte quant aux objectifs de consommation foncière.

## Dans quel état d'esprit allez-vous travailler ?

**S.W.:** Nous sommes au début de ce travail mais l'idée c'est de montrer par l'exemple de la Communauté de communes de l'Ackerland que c'est possible de s'engager collectivement sur des objectifs. Avec les élus et les techniciens, nous allons fixer des enveloppes de foncier disponible pour notre territoire. L'engagement a du sens à cette échelle, c'est plus motivant, plus impliquant. Pour moi, c'est un vrai sujet et les élus doivent être vigilants au temps qu'ils passent sur les vrais sujets !

# AGENDA

## Les rendez-vous

### Rencontres intercommunales du printemps 2011

- > À convenir  
Communauté de communes de la Région de Brumath
- > À convenir  
Communauté de communes du Pays de la Zorn
- > À convenir  
Communauté de communes Gombsheim-Kilstett
- > 2 mai  
Communauté de communes Les Châteaux
- > 4 mai  
Communauté de communes du Pays d'Erstein
- > 10 mai  
Communauté urbaine de Strasbourg
- > 11 mai  
Communauté de communes de la Porte du Vignoble
- > 12 mai  
Communauté de communes du Rhin
- > 23 mai  
Communauté de communes de Benfeld et environs
- > 25 mai  
Communauté de communes Ackerland
- > 17 juin  
Communauté de communes de la Basse Zorn
- > 20 juin  
Communauté de communes du Kochersberg

### Comités syndicaux

- Jeudi 23 juin
- Vendredi 21 octobre
- Mercredi 14 décembre

### Bureaux du Syndicat mixte

- Jeudi 9 juin
- Jeudi 6 octobre
- Jeudi 1<sup>er</sup> décembre

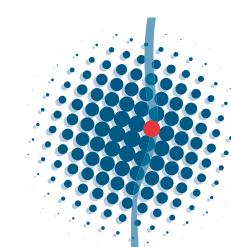
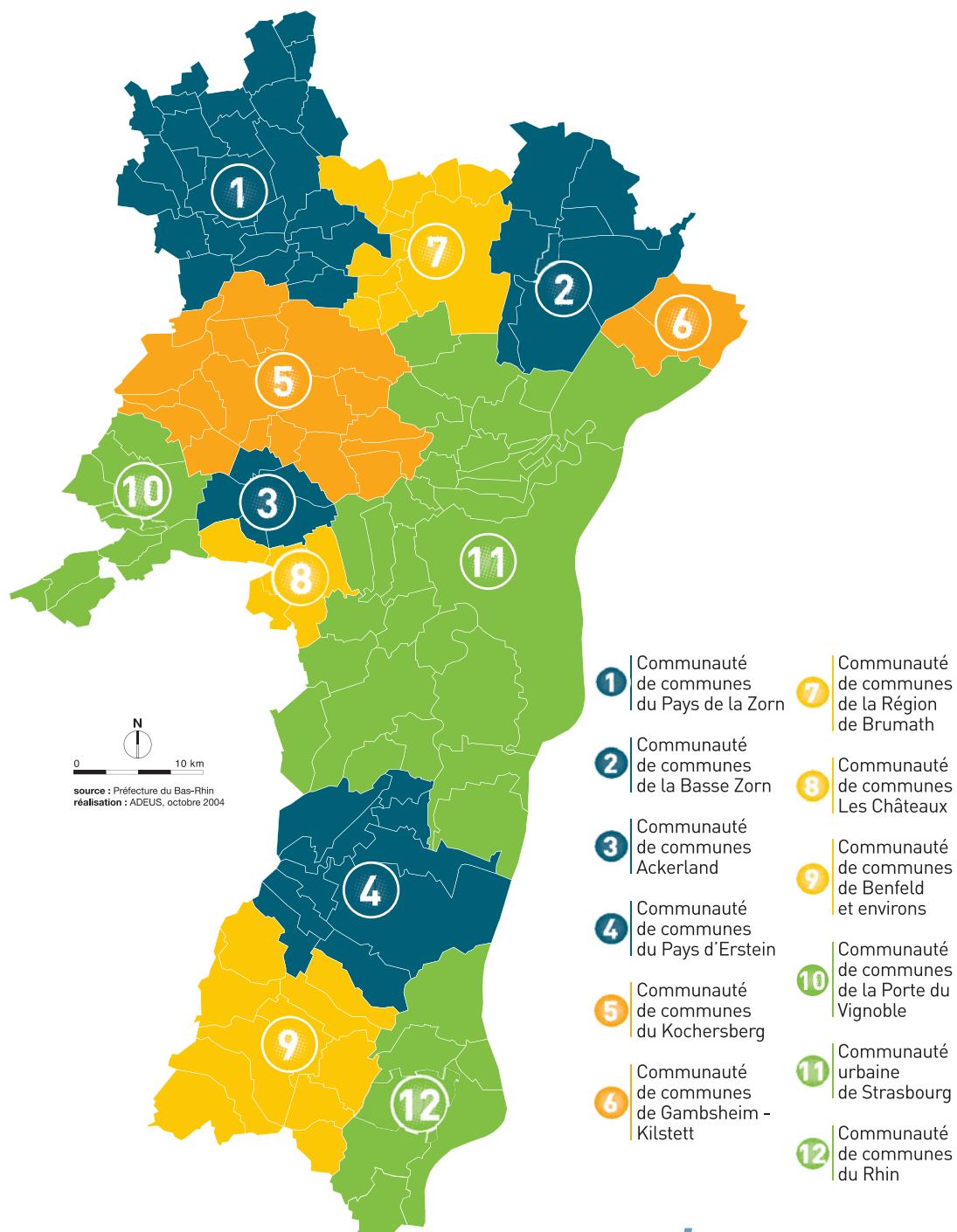
### Commissions compatibilité

- Jeudi 19 mai
- Jeudi 29 septembre
- Jeudi 24 novembre

### Autres rencontres

- 20 mai : Rencontre des Présidents de l'InterSCoT du Bas-Rhin
- 16 juin : Rencontre «le SCOTERS dans son environnement européen»

## Les intercommunalités membres du Syndicat mixte



scoters  
syndicat  
mixte